



Dominique Schnapper : «Nous avons affaire à une attaque en règle des principes démocratiques»

L'assassinat du professeur Samuel Paty montre combien la «démocratie est un pouvoir faible», estime la sociologue, présidente du Conseil des sages de la laïcité à l'Education nationale. C'est à la fois son honneur et sa fragilité : c'est pour cela qu'il faut inlassablement faire appel à la raison, analyse-t-elle.

Elle a fait de la République et la démocratie, le cœur de son travail de sociologue. A ce titre, elle est nommée en 2001 membre du Conseil constitutionnel, nommée par le président du Sénat, Christian Poncelet (RPR). En janvier 2018, le ministre de l'Education nationale, Jean-Michel Blanquer, fait appel à elle pour présider le Conseil des sages de la laïcité mis en place par lui. Composé de personnalités aux conceptions diverses, voire opposées (de Laurent Bouvet, cofondateur du Printemps républicain à Jean-Louis Bianco, président de l'Observatoire de la laïcité), cette instance a pour but d'accompagner et de conseiller l'institution scolaire dans ce domaine. Directrice à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS), fille de Raymond Aron, Dominique Schnapper exprime depuis longtemps une vive inquiétude sur le «délitement démocratique» face aux montées des revendications identitaires et religieuses.

L'entrisme du salafisme violent dans l'Ecole était connu depuis le livre de 2002 (les Territoires perdus de la République), le rapport Obin en 2004 (1). Les travaux d'islamologues reconnus comme Gilles Kepel et Bernard Rougier y avaient récemment contribué, sans oublier de nombreux témoignages d'enseignants et d'essayistes qui auraient dû nous ouvrir les yeux plus tôt. Quand le ministre actuel a créé le Conseil des sages de la laïcité, c'était dans l'idée d'armer intellectuellement le monde de l'Education et de soutenir tous ceux qui croient aux valeurs de la démocratie. Le Conseil des Sages n'avait pas plus d'informations que les autres. Mais nous tous n'avons pas assez compris que nous avons affaire à une attaque en règle, très organisée, contre les principes qui organisent la société démocratique.

Parce que c'est à l'école qu'on forme le citoyen, c'est à l'école qu'on traite tous ceux qui la fréquentent de manière égale – comme les citoyens. C'est une instance de socialisation essentielle qui en fait la cible privilégiée du terrorisme. C'est le lieu de l'émancipation des individus à l'égard de leurs origines sociales ou religieuses. A l'école, on est libre de critiquer toutes les religions, de connaître les autres et d'apprendre à les respecter. On y apprend l'égalité de dignité de tous les êtres humains, filles et garçons, et l'esprit critique. Le sens même de l'Ecole est contradictoire avec les projets totalitaires. Mais toutes les institutions sont ou seront touchées.

C'est aussi difficile que nécessaire si nous voulons continuer à vivre dans une société libre. C'est le combat de tous à tous les niveaux. A l'Ecole, à l'hôpital, dans les associations sportives, lors du service national universel. Il faut faire inlassablement appel à la raison et essayer de convaincre. Mais il ne faut pas sous-estimer la difficulté de la tâche. C'est précisément ce que faisait Samuel Paty qui entendait faire comprendre ce que signifie la liberté d'expression à partir d'un document historique. Il faut que nous soyons courageux.

Le ministre actuel est convaincu que depuis trop d'années, on n'a pas mené le combat intellectuel et politique pour répondre à ces attaques, et que l'institution a été trop souvent inconsciente, complaisante ou lâche. Il entend rompre avec cette attitude. Mais son projet doit s'inscrire dans une volonté politique à long terme et impliquer la collaboration de tous les démocrates. Jean-Michel Blanquer est volontaire mais, après des années de défaitisme, les résultats de son action ne peuvent être visibles qu'à long terme. Pour notre avenir à tous, il faut soutenir que, par-delà les aléas de la vie partisane, il ait le temps de conduire cette politique.

Ces chiffres n'ont guère de sens. Ils comptent les atteintes déclarées et transmises à plusieurs niveaux de l'administration de l'Education nationale. Or, dans de nombreux cas, que ce soit

l'enseignant, le chef d'établissement ou même l'inspecteur, on a tendance à minimiser les faits ou à les négliger pour éviter «les vagues». De plus, l'autocensure des enseignants pour éviter les sujets qui «fâchent» n'est par définition pas comptabilisée.

J'ai utilisé cette expression mais d'autres que moi ont théorisé le fait que la communauté des citoyens était, dans nos sociétés, le fondement de la légitimité politique et la source du lien social. La société démocratique rassemble des citoyens, non des croyants ou des sujets. Elle est ouverte à tous ceux qui partagent la volonté de participer à cette vie commune. Mais elle est fragile, elle repose sur l'idée de l'égalité de tous les êtres humains par-delà tout ce qui les divise et sur leur volonté de traiter aussi raisonnablement que possible les problèmes de la vie commune. Si nous n'en avons plus la volonté, elles seront détruites par ceux qui ne croient pas à la liberté.

La démocratie est un pouvoir faible, c'est à la fois son honneur et sa fragilité. Elle laisse à chacun la liberté et la charge de donner un sens à sa vie. Elle repose sur la confiance réciproque entre les citoyens et entre les citoyens et les institutions. Quand toute institution est, en tant que telle, radicalement remise en question, la démocratie est affaiblie. Bien entendu, on peut et on doit librement critiquer le fonctionnement (toujours imparfait) de toutes les institutions. Mais ne pas accepter par principe toute institution parce qu'elle est une institution, conduit à la fin de la démocratie.

Si je savais... en tant que vieux professeur, je crois encore au travail «lent et profond», selon une formule de Tocqueville. Je crois qu'une raison est commune à tous les êtres humains par-delà leurs différences et leurs inégalités et qu'il faut faire appel à la raison. Mais c'est plus une conviction personnelle qu'une analyse sociologique.

(1) Rapport de Jean-Pierre Obin sur «les Signes et manifestations d'appartenance religieuse dans les établissements scolaires», (juin 2004).